

DÉCLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CSASD OISE DU 06 FÉVRIER 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA de l'Oise,

Cette première réunion du CSA départemental se tient dans un contexte de forte tension sociale, une semaine après la mobilisation historique de près de 3 millions de personnes dans les rues de France dont pas moins de 10 000 dans celles de Beauvais, et 24 heures avant un troisième grand rassemblement. Un fort mécontentement domine le pays. On le voit, plus le gouvernement tente de faire de la « pédagogie » sur sa réforme des retraites, plus l'incompréhension et la colère des travailleurs et travailleuses de ce pays croissent. Une nouvelle preuve, s'il en fallait une, qu'enseigner, cela s'apprend. L'UNSA Education, dans l'intersyndicale, appelle de nouveau à la grève les 7 et 11 février prochain. Notre détermination à nous opposer à tout report de l'âge légal comme à toute augmentation de la durée de cotisation demeure intacte et non négociable.

Pour entretenir ce climat délétère, le ministre a décidé de renouer avec la mauvaise habitude de son prédécesseur en détaillant, le 4 janvier à la télévision, des mesures visant à rehausser le niveau des élèves en français et en mathématiques. Elles consistent en une généralisation du dispositif *Devoirs faits* pour tous les élèves de 6^e mais aussi en une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement en mathématiques et en français. Dans la foulée, quelques jours plus tard, a été annoncée la suppression d'une heure de technologie en 6^e pour financer ce nouveau dispositif de remédiation.

« Déshabiller Pierre pour habiller Paul » a décidément la vie dure dans notre système éducatif dont les décisions, ces dernières années, tiennent plus du rafistolage et du saupoudrage que d'une véritable politique ambitieuse et construite. Pour l'UNSA Education, au-delà de leur improbable faisabilité sur le terrain, l'ensemble de ces mesures « cosmétiques » manquent cruellement d'ambition pour remédier aux difficultés

rencontrées par certains élèves à l'entrée au collège. De plus, les suppressions de postes et des classes toujours plus chargées n'aident évidemment pas à l'individualisation des enseignements ni à la pleine maîtrise des compétences du socle. L'emploi du temps hebdomadaire des élèves n'est pas extensible à l'infini, de même que ne l'est pas celui des personnels... Combien de professeurs de français et de mathématiques devront encore prendre une surcharge de travail pour effectuer cette nouvelle mission ? Combien de professeurs d'école seront volontaires après leur journée ou le mercredi matin pour venir assurer des heures dans les collèges ? A-t-on seulement chiffré le nombre d'entre eux qui « devront » être volontaires pour faire fonctionner cette initiative ? Comment rendre obligatoire pour les élèves de 6^e le dispositif *Devoirs faits* sans l'intégrer d'autre part, dans le temps de service des enseignants au risque de déshabiller totalement le dispositif pour les autres niveaux de 5^e, 4^e et 3^e ?

Et que dire de la suppression de la technologie en 6e ? Cet enseignement paie les pots cassés de la désaffection constatée aux concours de l'Education nationale et qui ne cesse de s'aggraver. Il est tellement plus simple de fermer un enseignement sur un niveau que de prendre le taureau par les cornes et de lancer une vraie politique de recrutement pour notre école... Mais pour cela, il faut du courage, de l'ambition et ... des moyens !

En faisant passer à la trappe une heure de technologie au profit d'une remédiation en français et en mathématiques, le message transmis est mauvais, mais assumé : la technologie n'est pas considérée comme une matière indispensable. C'est balayer d'un revers de main une foule de projets innovants directement liés aux grands enjeux du XXI^e siècle comme la transition énergétique, c'est faire passer l'enseignement technique après l'enseignement général, c'est condamner à court terme les filières technologiques du lycée en les rendant moins attractives. Et toutes les belles promesses autour d'une revalorisation de la technologie sur le cycle 4 pour la rentrée 2024 ne suffiront pas à faire passer la pilule.

Si l'on regarde maintenant les moyens qui sont alloués à l'école pour la rentrée 2023, ce n'est plus de l'incompréhension qui règne, mais du dégoût. Vous nous avez habitués, depuis de longues années, à supprimer des emplois, à reprendre des moyens, en tenant en parallèle un discours plein de promesses sur l'école républicaine, mais qui aujourd'hui ne dupe plus personne.

A l'échelon national : 1 117 emplois dans le premier degré et 481 dans le second degré à la rentrée 2023. Dans notre académie, cela se décline en un retrait de 77 moyens d'enseignement dans le 1^{er} degré et 65 dans le second degré.

Voilà donc les choix politiques qui sont faits pour réussir la démocratisation de l'école et accroître le niveau général de formation.

Dans l'Oise, c'est un solde négatif de 40 emplois retirés pour le 1^{er} degré... Certes nous faisons face à une baisse démographique mais nous ne nous attendions pas à un solde aussi négatif.

C'est en effet la plus grosse suppression depuis de nombreuses années !

Dès la rentrée, une fois encore, une forte tension s'est mise en place sur les effectifs de remplaçants.

Les remplacements sont trop souvent assurés à flux tendu. Chaque jour, de nombreuses classes ne sont pas remplacées, parfois sur du long terme, ce qui place les collègues dans des situations de tension et laisse bien trop souvent les élèves et les familles sans solution acceptable.

A l'école de Grandvilliers, là où vous prévoyez de fermer une classe, deux enseignants en arrêt depuis jeudi dernier, ne seront pas remplacés jusqu'aux congés. Un 3^{ème} ce matin.

Vous prévoyez de fermer dans de nombreuses écoles à 6 classes et plus, précisément là où il est trop souvent demandé aux collègues de se répartir les élèves des collègues absents et non remplacés.

Des écoles à 23 de moyenne et plus qui presque chaque jour devront accueillir 1,2,3 élèves supplémentaires par classe.

Et lorsque l'UNSA Éducation vous interpelle sur la nécessité d'abonder la brigade de remplacement, vous répondez « chiffres, moyenne nationale ».

La réalité quotidienne des écoles est autre.

Doit-on également s'inquiéter de la situation des décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes qui s'était améliorée mais se dégrade à nouveau ?

Allez-vous être en mesure d'assurer 100% de ces décharges statutaires ?

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante.

Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves.

L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant.

Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins.

L'UNSA Éducation souhaite également rappeler que, concernant les AESH aussi, le manque de moyen semble rester la norme.

Nous ne pouvons que nous inquiéter du fait dans les classes de plus en plus d'enfants notifiés sont laissés sans accompagnement.

Prôner l'inclusion, c'est bien. Permettre qu'elle s'effectue réellement dans des conditions dignes reste à réaliser.

Pour ce qui concerne les moyens pour notre département, l'UNSA-éducation revendique prioritairement :

- L'ouverture de places en ITEP, IME, ainsi que la création d'ULIS et d'UE,
- La création de postes en RASED pour améliorer la prise en charge de la grande difficulté scolaire,
- Le recrutement d'AESH afin de couvrir l'ensemble des notifications,
- La prise en compte de tous les élèves inscrits dans les écoles (2 ans, ULIS, UPEAA) pour les opérations de carte scolaire,
- La baisse du nombre d'élèves en classe ordinaire,
- La création de postes de remplaçants pour régler ce problème majeur dans le 1er degré.

Je vous remercie

L'UNSA Education Oise.